



Organisation et diversité du vivant  
BIO 010 (3 crédits)

PLAN D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

---

**1. COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ**

---

<i>Nom :</i>	Christine Thériault
<i>Département :</i>	Biologie
<i>Courriel :</i>	christine.theriault@USherbrooke.ca
<i>Période de disponibilité :</i>	À déterminer au début du cours
<i>Date du début du cours</i>	29 avril 2024
<i>Date limite de retrait sans frais*</i>	4 juin 2024
<i>Date limite d'abandon*</i>	8 juillet 2024
<i>Date de fin du cours</i>	16 août 2024

---

**2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

---

**Objectifs**

Reconnaître l'organisation cellulaire universelle du vivant. Comprendre les fonctions métaboliques vitales de conservation, de régulation, de reproduction et d'évolution. Comprendre la complexité du maintien de l'homéostasie en interaction avec les variations constantes de l'environnement de la cellule et de l'organisme pluricellulaire.

---

**3. CHARGE DE TRAVAIL**

---

La charge de travail est de 135 heures environ, réparties de la façon suivante : (distinguer le temps de lecture personnelle, le temps de travail sur le site, le temps de réalisation des travaux...)

Lecture personnelle	120 heures
Examen no 1	5 heures
Examen no 2	5 heures
Examen no 3	5 heures

---

#### 4. PLAN DE LA MATIÈRE

---

<b>Contenu du cours</b>
<b>Activité 1</b>
1. Introduction. 2. Biomolécules. 3. Cellule (animale, végétale, bactérienne). 4. Photosynthèse. 5. Respiration aérobie. 6. Homéostasie.
<b>Activité 2</b>
7. Division cellulaire (mitose et méiose). 8. Notions de biologie moléculaire. 9. Notions de taxinomie. 10. Notions de spéciation (microévolution). 11. Les procaryotes (Archées et Bactéries). 12. Les protistes. 13. Les Eumycètes. 14. Les Plantes. 15. Les Animaux.
<b>Activité 3</b>
16. Communautés. 17. Écosystèmes. 18. Biosphère.
<b>Activité 4</b>
19. Origine de la vie (macroévolution)

---

#### 5. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

---

Le cours repose sur des lectures personnelles de textes tirés du livre : « Biologie » de Campbell et al. (2020) (5e édition française) qui est la traduction de *Biology 11th. Edition*.

Des plans de lecture, pour chacune des sections du cours, sont aussi fournis à l'étudiant. Les plans de lecture comportent aussi, parfois, des corrections, des précisions, ou des mises à jour. À la fin de chacun des plans de lecture, l'étudiant trouvera une série d'objectifs pour le guider dans la préparation de l'examen-maison.

En plus des plans de lecture, l'étudiant trouvera aussi lorsque cela est pertinent, d'autres documents comme des Power Point et des suggestions de lecture à partir de l'internet.

Pour chacune des activités, l'étudiant trouvera pourra poser des questions sur la matière du cours via l'adresse courriel de l'enseignante. Lors des périodes d'évaluation, l'étudiant pourra communiquer ses questions, sur le libellé des questions, à l'enseignante, via l'adresse courriel de l'enseignante.

Les connaissances de l'étudiant, pour chacune des quatre parties du cours, seront évaluées par un examen-maison (les parties III et IV étant couvertes par l'examen no 3).

## 6. ÉVALUATION ET NOTATION

1. **Moyens d'évaluation** : trois examens-maison
2. **Types de questions (examen)** : questions objectives et à développement
3. **Pondération** : Examen sur l'activité 1: 30%  
Examen sur l'activité 2: 40%  
Examen sur les activités 3 et 4: 30%
4. **Critères d'évaluation** : les examens visent à vérifier l'acquisition des connaissances et leur compréhension.

Voici le barème de notation utilisé pour le cours :

A+	si	$100 \geq x \geq 90$	A	si	$90 > x \geq 85$	A-	si	$85 > x \geq 80$
B+	si	$80 > x \geq 77$	B	si	$77 > x \geq 73$	B-	si	$73 > x \geq 70$
C+	si	$70 > x \geq 67$	C	si	$67 > x \geq 63$	C-	si	$63 > x \geq 60$
D+	si	$60 > x \geq 55$	D	si	$55 > x \geq 50$	E	si	$50 > x$

### Présentation des travaux

Les fichiers transmis par courriel devront porter le titre suivant (en effectuant la procédure enregistrer sous) : Sigle du cours\_année\_No de l'examen maison\_Nom de famille complet de l'étudiant\_Initiale du prénom.

- Ex. : BIO010\_E 2024\_Ex maison no 1\_Lalancette\_Z.docx

Une pénalité d'un maximum de 8% de la note maximale du travail pourra être appliquée en cas de non-respect de cette règle.

### Note sur le plagiat

Conformément à l'article 9 du Règlement des études de l'Université de Sherbrooke, le plagiat, soit le fait dans une activité évaluée de faire passer pour sien les idées et le travail d'autrui, est un délit académique qui peut être sanctionné par les autorités disciplinaires compétentes. Peuvent être imposées à titre de sanctions, l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- a) la réprimande simple ou sévère consignée au dossier étudiant pour la période fixée par l'autorité disciplinaire ou, à défaut, définitivement. En cas de réprimande fixée pour une période déterminée, la décision rendue demeure au dossier de la personne aux seules fins d'attester de l'existence du délit en cas de récidive;
- b) l'obligation de reprendre une production ou une activité pédagogique, dont la note pourra être établie en tenant compte du délit survenu antérieurement;
- c) la diminution de la note ou l'attribution de la note E ou 0;
- d) le renvoi du dossier à la personne responsable de l'évaluation d'une production ou d'une activité pédagogique

pour qu'elle attribue une nouvelle note en tenant compte du délit.

Par plagiat, on entend notamment :

- \* copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- \* reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- \* utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- \* résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- \* traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- \* utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- \* acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- \* utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat).

En cas d'absence à un examen ou défaut de remettre un travail, pour des raisons de maladie ou de force majeure, l'article 4.5.1.2 du Règlement des études s'applique.

Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant n'a pas satisfait à toutes les exigences avant la fin de la session, une demande officielle de délai doit être remplie en cas de maladie ou de force majeure (formulaire disponible au secrétariat de la Faculté des sciences).

---

## 7. BIBLIOGRAPHIE

---

1. Campbell (2020) Biologie 5e édition française.  
ISBN: 9782761367974  
Éditeur Pearson ERPI
2. Notes de cours et Powerpoint (en appoint).
3. Sites internet suggérés par l'enseignante